



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AEP

12 FEVRIER 2016

- 1 - Rapport moral**
 - 2 - Rapport financier 2015**
 - 3 - Rapport d'activités 2015**
 - 4 - Election du tiers sortant**
 - 5 – Questions/ réponses**
-
- (53 adhérents sont présents et 11 procurations ont été remises, la séance est ouverte à 18h 35)**

Merci à Mrs le Maire Ronan LOAS et son adjoint Serge LECUYER d'être présents ce soir.

1 – RAPPORT MORAL

Je vous rappelle que les missions de l'AEP sont la défense du cadre de vie, la protection de l'environnement et le développement des activités pour FORT-BLOQUE et les villages environnants.

4 axes principaux sont privilégiés:

- Le suivi de l'aménagement urbain du FORT BLOQUE et des villages environnants.
- La défense des espaces naturels qui sont notre patrimoine
- La défense de notre patrimoine marin, la faune et la flore sous- marine et nos plages, atouts très importants pour le tourisme.
- Le respect des lois environnementales

Notre association compte 88 familles adhérentes.

L'AEP n'a pas de pouvoir de décision mais se veut un interlocuteur entre les habitants et les élus. Des rencontres avec des représentants de la commune ont lieu périodiquement.

Comme annoncé lors de la réunion de quartier de janvier 2016, nous avons bien noté que des projets étaient en cours pour mettre en valeur le FORT-BLOQUE et qu'ils nous seraient présentés ultérieurement. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Je tiens à rappeler que notre association se veut indépendante et ne sollicite aucune subvention de la Mairie.

Plus nous serons nombreux dans l'association, plus les suggestions d'améliorations seront nombreuses et plus nous pourrons influencer sur les décisions. Notre objectif pour 2016 est d'atteindre les 100 adhérents.

Il manque beaucoup de choses à FORT- BLOQUE pour rendre ce lieu encore plus attrayant tout en conservant son authenticité.

A nous de faire en sorte d'être constructifs.

La pérennité d'une association n'est assurée que si un renouvellement de ses membres est continu, il est donc important d'accueillir des nouveaux au sein du bureau.

Le **rapport moral** est approuvé à l'unanimité.

2- BILAN FINANCIER

Le bilan financier est présenté par E. RAOUL et E. Le HUNSEC.

Le bilan est approuvé à l'unanimité.

3- RAPPORT D'ACTIVITES: Bilan de l'année 2015

Réalisations :

- **Éclairage du chemin de ST Adrien.**

Ce chemin est emprunté par de nombreuses personnes des résidences Cupressus 1 et 2 pour aller prendre le bus, il était donc important d'éclairer ce sentier.

- **Réalisation d'une fresque sur le blockhaus par Christine FERRE**

Il avait été convenu que la commune prenait en charge la pose de 2 panneaux (un de chaque côté du blockhaus sur la partie supérieure) avec l'inscription **PLOEMEUR –FORT-BLOQUE** et le nouveau blason de

la ville de Ploëmeur. Ceci avait été négocié avant le démarrage de la fresque (un échange de courrier a eu lieu à ce sujet).

- **Création d'un club de lecture.** (Réunion tous les premiers mardi du mois à 15 h au bar les TAMARIS).

Emmanuelle RAOUL et Hennie RIEANT animent ces réunions qui se veulent , avant tout, conviviales.

Tous les adhérents de l'AEP sont les bienvenus (actuellement il y a 17 inscrits).

- **L'Accès au parking** du salon de coiffure a été finalisé.
- **Création d'un site AEP sur FACEBOOK.** J.P. LOAS a présenté le site et a donné quelques chiffres sur sa consultation. Il a précisé également que des liens permettaient d'aller sur d'autres sites tel que celui de l'AEP.
- **Remise d'un don à l'association de la chapelle ST JUDE** (sur demande, des animations pourront y être organisées). Mr Yannick HELOU a réalisé et fait don de 11 bancs. Cette chapelle fera partie d'un grand circuit de randonnée qui reliera toutes les chapelles entre elles.

Mr le Maire précise qu'à part le GR 34 il n'y a pas d'autre chemin officiel classé par la Fédération des Randonneurs sur PLOEMEUR.

Pour réaliser ce circuit des chapelles, il faut que les propriétaires des parcelles privées traversées aient donné leur accord, ce qui va prendre un peu de temps.

- **L'arrêt du bus à KERGOEL/KERYAN** a été complètement réimplanté et sécurisé (arrêt KERVARSENEC)

Mr le Maire a indiqué que cette réalisation a eu un coût de 80 000€

- **La piste cyclable** reliant à terme le centre de Ploemeur au FORT BLOQUE est en cours de réalisation

Précision du Maire : *La première tranche (jonction allant jusqu' à la voie verte à LANN ER ROCH) est en voie d'achèvement pour un budget de 450 000€.*

Un projet est en cours pour atteindre KERGOEL en suivant la route par le côté gauche en allant vers FORT- BLOQUE. Cette voie vélo doit avoir une largeur de 3 m et être séparée de la route D162 par une protection. Après KERGOEL rien n'est encore défini pour le moment.

LES SOUHAITS POUR 2016

- **Nettoyage et aménagement des abords du blockhaus.** Nous ne demandons pas l'élimination du talus ni l'élimination de la végétation mais un nettoyage et la plantation d'une végétation plus adaptée, en conservant bien sûr les tamaris. La première vision lorsque l'on arrive par la route côtière de GUIDEL PLAGE n'est vraiment pas flatteuse pour FORT BLOQUE. L'AEP est prête à collaborer pour soumettre quelques idées et participer à l'entretien après réalisation.
- **Étude et implantation d'une table d'orientation** sur l'affût de mitrailleuse.

Réponse du MAIRE : ceci sera intégré au plan de jalonnement en cours.

- **Transformer le « Commun de Village »** près du magasin PROXI en espace communal, ce qui autoriserait son aménagement.

Réponse du Maire ; la procédure est à lancer, le principe semble acquis, le délai d'instruction sera long.

- **Création de jardins partagés** (prendre contact avec Bénédicte DEPRET).

Réponse du Maire : Comme évoqué lors de la réunion de quartier du mois de janvier 2016, la mairie est toujours d'accord pour un tel projet, maintenant il faut identifier les parcelles disponibles et réfléchir à l'organisation.

- **Pour le prochain NOEL**, remettre en place un décor « type balise ».

Réponse du Maire : Comme chaque année une demande de prêt aux services « Phares et Balises » a été faite, mais il n'y a eu aucune réponse de leur part.

Il est envisagé d'en acheter une (si cela est possible)

- **Sentier du bord de l'étang de Lannenec à débroussailler.**
Nous insistons pour que la taille de la partie rue de GUIDEL soit faite jusqu' au niveau du sol.
- **Aménager une promenade sur la butte de Beg Er Lann** en maintenant les chemins d'accès en état (au moins sur la partie acquise par le Conservatoire du Littoral).

Réponse du Maire : *la butte est constituée principalement de parcelles privées, donc l'entretien est à la charge des propriétaires.*

- **Divers**

Une adhérente présente à la réunion a soulevé le problème des risques potentiels liés au nouveau compteur électrique LINKY, sur les personnes électro sensibles.

Réponse du MAIRE.

Ceci n'est pas de la responsabilité de la commune et je vous conseille de contacter ERDF directement pour leur demander de faire une réunion d'information.

L'AEP est d'accord pour appuyer cette demande.

4- ELECTION DU TIERS SORTANT

- Joseph LE STRAT, Raymonde FOLLOTEC, Pierre GOURVITZ sont réélus.
- Mmes Bénédicte DEPRET, Hennie RIEANT, Simone LE POGAM et Christine LE NORMAND sont volontaires pour entrer au bureau.

La composition du nouveau bureau sera communiquée très prochainement

Pour des raisons personnelles Jean- Claude BARAN et Jeannine LE MAIGRE ne se représentent pas.

5- QUESTIONS /REPONSES

Pas de questions

6-.SUJETS DIVERS ABORDES PAR Mr le Maire.

- **Réglementation de la vitesse sur la commune :**

Un programme général est en cours d'élaboration.

- **Stationnement des camping- cars**

50 000€ sont prévus en 2016 pour mettre aux normes les aires de stationnements. Le stationnement temporaire en front de mer est autorisé mais pas pour y dormir.

- **Rampes d'accès à la plage**

Une révision générale est prévue .Des accès pour les personnes à mobilité réduite seront réalisés prochainement.

Il est prévu de faire des aménagements à l'Anse du Stole à LOMENER pour en faire une Handi- Plage.

- **Nouveau site Internet pour la commune de PLOEMEUR.**

Un nouveau site est en cours d'élaboration

La séance est levée à 19h 40